

Nous attirons votre attention sur la clause de limitation de responsabilité figurant à l'article 11. En acceptant les présentes conditions générales de vente, vous acceptez également les conditions générales mentionnées dans les présentes et référencées au moyen de liens hypertextes.

1. APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par SCANSOURCE VIDEO COMMUNICATIONS SARL (« SCANSOURCE »). Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre SCANSOURCE et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans accord écrit exprès et préalable de SCANSOURCE.

Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par l'acheteur, dans ses conditions générales d'achats ou dans tout autre document, sera inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance, sauf accord écrit préalable de SCANSOURCE. Ces conditions annulent et remplacent toutes les conditions générales de vente précédentes. SCANSOURCE se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.

2. COMMANDES ET EXECUTION

Toute commande passée auprès de SCANSOURCE est ferme et définitive pour le client dès la réception par SCANSOURCE d'un bon de commande état d'une commande.

3. ANNULATION ET REPORT

3.1. Nonobstant les dispositions de l'article 5 ci-dessous et sauf accord écrit contraire, toute demande du client concernant l'annulation d'une commande ou le rééchelonnement des livraisons ne sera prise en compte par SCANSOURCE que si elle est faite au moins 12 heures avant l'expédition des Produits. Cette demande est soumise à l'accord de SCANSOURCE, à sa seule discrétion (cet accord ne doit pas être refusé de manière déraisonnable) et pourra faire l'objet de frais administratifs raisonnables. Le client accepte d'indemniser SCANSOURCE pour toutes les pertes, coûts (y compris le coût de la main d'œuvre et des matériaux utilisés ainsi que les frais généraux encourus), dommages, frais et dépenses découlant de la commande et de son annulation ou de son rééchelonnement.

3.2. SCANSOURCE se réserve le droit d'annuler toute commande si le fait de procéder à une telle commande n'est pas commercialement viable pour SCANSOURCE y compris, mais sans s'y limiter, en raison de fluctuations défavorables du taux de change. SCANSOURCE décline toute responsabilité envers le client en cas d'annulation d'une commande par SCANSOURCE.

4. INDEPENDANCE

La relation entre SCANSOURCE et le client est celle d'un entrepreneur indépendant. Aucune des parties n'est mandataire de l'autre et aucune des parties n'a le pouvoir de prendre un engagement, expresse ou implicite, au nom de l'autre partie, sans l'accord écrit et préalable de cette partie pour un but expressément défini et en lien à la mise en œuvre d'un contrat entre SCANSOURCE et le client.

5. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif en vigueur au moment de la livraison de la commande. Nos prix tarifs s'entendent départ entrepôt, TVA et toutes autres taxes non comprises qui seront facturées en plus.

Tous les prix fournis ou affichés sont basés sur le coût de fourniture des produits pour SCANSOURCE. Les prix soumis à un taux de change sont

facturés au taux de change en vigueur à la date de la facture correspondante. En cas d'augmentation de ces frais avant la livraison des produits, le prix à payer peut être modifié sans préavis afin de refléter cette augmentation. Toute augmentation de prix donne au client le droit d'annuler la commande en informant SCANSOURCE par écrit dans les deux (2) jours ouvrés suivant la connaissance, par le client, de l'augmentation de prix. En cas d'annulation de la commande par le client conformément au présent article :

- i. SCANSOURCE remboursera au client les sommes versées au titre de la commande annulée ou de la partie de la commande qui a été annulée; et
- ii. Le client ne sera pas tenu d'effectuer des paiements en relation avec la commande annulée ou avec la partie de la commande qui a été annulée.

Les prix indiqués dans les listes de prix, les catalogues ou sur les sites Internet ne constituent pas une offre.

6. DELAIS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1. Les factures seront émises par SCANSOURCE à la date d'expédition des Produits. Sauf demande contraire acceptée expressément, les factures seront payables par le client dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de la facture par virement bancaire sur le compte de SCANSOURCE dont les références sont indiquées sur la facture. Sauf accord contraire, la monnaie de paiement est l'euro. Afin d'éviter toute ambiguïté, SCANSOURCE se réserve le droit de rejeter tout paiement par carte de crédit ou par chèque.

6.2. Si le client ne paye pas intégralement à la date d'échéance, le client devra verser à SCANSOURCE des pénalités de retard correspondant au taux de base en vigueur de la Banque d'Angleterre majoré de 8 points, calculées (sur une base quotidienne) à compter de la date d'échéance jusqu'au paiement intégral, que ce paiement intervienne avant ou après une décision de justice (à moins qu'un tribunal n'en ordonne autrement). En tout état de cause, le montant de ces pénalités ne pourra pas être inférieur à trois (3) fois le taux d'intérêt légal français. SCANSOURCE se réserve le droit de facturer une indemnité forfaitaire de 40 € pour fournir un rappel en cas de retard de paiement.

6.3. Le Client doit aviser SCANSOURCE par écrit dans les quatorze (14) jours civils suivant la réception d'une facture de toute erreur (par exemple des prix incorrects) dans cette facture. En l'absence de telle communication dans ce délai, le Client sera réputé avoir accepté l'exactitude de cette facture.

6.4. Si le client a un compte client avec SCANSOURCE, SCANSOURCE pourra, sans préavis, supprimer, retirer ou réduire le crédit commercial ou avancer la date d'échéance du paiement.

6.5. Tous les paiements dus par le client devront être effectués en totalité sans aucune compensation, restriction ou condition et sans aucune déduction au titre ou en contrepartie d'une demande reconventionnelle. Jusqu'à ce que tous les paiements dus soient intégralement reçus conformément à la phrase précédente, SCANSOURCE se réserve le droit de suspendre toute livraison de produit non livré en tout ou partie et d'interrompre la livraison de tout produit en transit.

6.6. Jusqu'à ce que le client paye toutes les sommes qui sont dues à SCANSOURCE concernant les produits, ainsi que toutes les autres sommes qui sont dues ou deviennent dues par le client à SCANSOURCE à quelque titre que ce soit:

6.6.1 tous les produits qui sont fournis au client resteront la propriété de SCANSOURCE;

6.6.2 tous les produits doivent être stockés de façon à être clairement identifiables comme étant la propriété de SCANSOURCE;

6.6.3 le client devra assurer tous ces produits pour leur valeur totale contre tous les risques, en respectant dans une mesure raisonnable les standards de SCANSOURCE, conserver une copie de la police d'assurance et produire une copie de la police d'assurance sur demande;

6.6.4 le client devra détenir les Produits en tant que dépositaire de SCANSOURCE;

6.6.5 le client ne devra pas détruire, dégrader ou masquer une marque d'identification ou un emballage figurant sur les produits ou relatif aux produits;

6.6.6 Le client peut utiliser les produits et les vendre dans le cours normal de ses affaires au meilleur prix raisonnablement disponible. Le client devra rendre compte à SCANSOURCE du produit de ces ventes et permettre à SCANSOURCE de contrôler les documents relatifs à cette/ces vente(s) sauf si SCANSOURCE révoque ce droit (en informant le client par écrit) ou si le client devient insolvable.

Le paiement des produits fournis en application des présentes sera réputé avoir été effectué lorsque le montant total du paiement sera irrévocablement crédité sur le compte bancaire de SCANSOURCE.

6.7. Le client doit immédiatement informer SCANSOURCE (par écrit) s'il devient insolvable et/ou en cas de saisie ou d'endommagement des produits dans ses locaux.

6.8. Le droit du client de vendre ou d'utiliser les produits cessera immédiatement en cas de violation substantielle des présentes conditions générales par le client, si un jugement de faillite est rendu contre le client ou si le client entre en liquidation, qu'elle soit obligatoire ou volontaire, ou si le client conclut un accord avec ses créanciers ou une pétition pour un d'ordre administratif ou si un administrateur judiciaire est nommé concernant tout ou partie des biens du client ou si le client devient de manière générale incapable de régler ses dettes, et en cas de saisie de biens dans les locaux du client.

6.9. Le client accorde à SCANSOURCE un droit irrévocable, ou le client s'assurera qu'un tel droit soit accordé à SCANSOURCE à tout moment, de pénétrer dans des locaux où les produits sont ou peuvent être stockés pour les inspecter ou, lorsque le droit du client de posséder les produits est terminé, pour les récupérer.

6.10. SCANSOURCE se réserve le droit de cesser de livrer les produits au client à tout moment et de supprimer toute facilité de crédit accordée.

7. CONDITIONS DE LIVRAISON

7.1. Les délais de livraison indiqués par SCANSOURCE sont donnés à titre indicatif.

SCANSOURCE s'efforcera, dans la mesure du raisonnable, d'expédier les produits dans le respect des délais ou de la date indiquée au client, mais cette date d'expédition ne sera pas considérée comme une condition essentielle de tout accord entre SCANSOURCE et le client. Si, malgré ses efforts, SCANSOURCE ne peut, pour quelque raison que ce soit, expédier les produits à l'heure ou à la date spécifiées, SCANSOURCE ne sera pas réputé avoir violé un quelconque contrat avec le client. Pour éviter toute ambiguïté, SCANSOURCE ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect (ce qui inclut, sans s'y limiter, les pertes économiques pures et simples, la perte de profits, la perte de chiffre d'affaires, la perte de clientèle, les réclamations de tiers et autres pertes similaires) causées (y compris par négligence) par un retard ou un échec de l'expédition des produits.

7.2. La livraison des Produits sera effectuée Ex Works (Incoterms 2010) à partir de l'usine de SCANSOURCE.

7.3. La livraison des produits sera acceptée à tout moment. Si le client ne parvient pas à prendre livraison des produits ou à fournir les documents nécessaires, les produits seront réputés avoir été livrés et SCANSOURCE pourra à son entière discrétion et sans préjudice de ses autres droits :

7.3.1 stocker ou organiser le stockage des produits jusqu'à la livraison ou vente effective et facturer au client tous les frais et dépenses liées à ce stockage (y compris, sans s'y limiter, les frais de stockage, de manutention et d'assurance); et/ou

7.3.2 Après en avoir avisé le client par écrit, vendre tout ou partie des produits au meilleur prix pouvant être raisonnablement obtenu compte tenu des circonstances et facturer au client tout manque à gagner.

7.4. Dès la livraison, tous les risques liés aux produits sont transférés au client qui sera seul responsable de leur garde, de leur expédition et de leur maintenance.

7.5. Le client doit inspecter les produits à la livraison. Si certains produits sont endommagés, non conformes, défectueux ou non livrés, le client doit en informer SCANSOURCE dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la livraison (ou de la date de livraison prévue). Si une preuve de livraison est nécessaire, le client doit en faire la demande dans un délai de quatorze (14) jours civils suivant la date de la facture.

7.6. Si les produits concernés sont des produits logiciels, l'expédition et la livraison se comprennent comme le moment auquel le logiciel sera mis à disposition du client. SCANSOURCE n'est pas responsable de la transmission ou du téléchargement du logiciel après la livraison.

7.7. La livraison de tout service accessoire sera considérée comme intervenue à la date où les services seront fournis par SCANSOURCE au client. SCANSOURCE mettra en œuvre des efforts raisonnables pour respecter les dates de fourniture des services prévues dans le contrat conclu avec le client. Ces dates ne constituent cependant que des estimations et ne seront pas considérées comme une condition essentielle pour la fourniture des services accessoires.

8. CONDITIONS DE GARANTIE

8.1. Dans toute la mesure autorisée par la loi, SCANSOURCE n'offre aucune garantie relative aux produits autre que celle offerte par le fabricant des produits. SCANSOURCE s'assurera, dans une mesure raisonnable, que le client puisse bénéficier de ces garanties de la part du fabricant.

8.2. SCANSOURCE se réserve le droit de tester les produits retournés en raison d'une défectuosité et de retourner au client (et à ses frais) tout produit qui s'avérerait non défectueux. SCANSOURCE se réserve le droit dans une telle hypothèse de facturer au client les frais relatifs aux tests conduits sur les produits ainsi que des frais administratifs raisonnables.

8.3. Tous les logiciels fournis sont fournis « tels quels ». Dans toute la mesure autorisée par la loi, la seule obligation de SCANSOURCE relative à la fourniture de produits logiciels est d'utiliser tous ses efforts raisonnables pour fournir une version corrigée ou un correctif du fabricant concerné si le produit logiciel n'est pas conforme à sa description. Le client doit aviser SCANSOURCE de toute non-conformité dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de la date de livraison du logiciel. La maintenance du logiciel et les mises à jour et améliorations des logiciels dépendront uniquement des offres du fabricant du logiciel sans aucune garantie de la part de SCANSOURCE.

8.4. SCANSOURCE rejettera toute demande d'indemnisation, de compensation ou de remboursement sauf si cette demande a été acceptée par le fabricant. Si les Produits s'avèrent défectueux, SCANSOURCE n'acceptera le retour des produits que dans les conditions prévues à l'article 9 ci-dessous, et SCANSOURCE pourra, à sa propre discrétion, réparer ou remplacer le produit défectueux ou rembourser intégralement le prix des produits défectueux.

8.5. Sauf stipulation expresse du présent article 8, et dans toute la mesure autorisée par la loi, SCANSOURCE décline et exclut toute autre garantie, qu'elle soit implicite, explicite ou autre. Sous réserve de la clause 11 ci-dessous, la responsabilité de SCANSOURCE envers le client pour violation de garantie ne pourra, en aucun cas, excéder le prix payé par le client pour les produits concernés par la demande de garantie.

9. RETOURS DES PRODUITS

9.1. SCANSOURCE se réserve le droit de prélever des frais administratifs raisonnables dans l'hypothèse où aucun défaut de matériel ou de fabrication n'est identifié.

9.2. Les retours des produits sont soumis aux conditions suivantes :

- i. Une autorisation préalable (incluant un numéro d'autorisation de retour matériel, ci-après « RMA ») a été donnée par SCANSOURCE. Cette autorisation est donnée par SCANSOURCE à sa seule discrétion ;
- ii. La demande de retour des produits doit être faite dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la date de facture et les produits concernés doivent être retournés à SCANSOURCE dans un délai de cinq (5) jours à compter de l'autorisation de retour ;
- iii. Les dispositions des accords de rotation des stocks entre SCANSOURCE et le fabricant ;

- iv. Les produits doivent être emballés de manière appropriée (dans leur emballage d'origine) ;
- v. Les produits doivent être dans un état permettant leur remise en vente ; et
- vi. Les dispositions de la politique de RMA de SCANSOURCE (disponible au téléchargement sur le site internet de SCANSOURCE).

SCANSOURCE se réserve le droit de rejeter le retour de tout produit qui ne remplirait pas les conditions définies ci-dessus.

10. RESERVE DE PROPRIETE

Notre société conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. Le défaut de paiement peut entraîner la restitution des marchandises aux risques et périls de l'acheteur. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de perte et de détérioration des marchandises vendues dès leur livraison. L'acheteur supportera tous les frais légaux et judiciaires consécutifs à une action contentieuse.

11. LIMITATION DE RESPONSABILITE

VEUILLEZ PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIERE A CETTE CLAUSE RELATIVE A LA RESPONSABILITE

11.1. SCANSOURCE n'exclut pas sa responsabilité à l'égard du client :

11.1.1. En matière de blessure ou décès ;

11.1.2. Pour toute matière pour laquelle il serait illégal pour SCANSOURCE d'exclure (ou de chercher à exclure) sa responsabilité ;

11.1.3. Pour fraude.

11.2. Dans toute la mesure autorisée par la loi, lorsque SCANSOURCE agit en tant que consultant, SCANSOURCE ne reconnaît aucune responsabilité, quelles que soient les circonstances, directement ou à l'égard d'un tiers, relative à un conseil en matière commerciale ou technique en réponse à une demande.

11.3. Il convient de noter que SCANSOURCE décline toute responsabilité, sous quelque forme que ce soit, lorsque SCANSOURCE visite les sites des revendeurs ou des clients des revendeurs, à leur demande, pour évaluer toute situation relative au matériel ou au logiciel fourni directement ou d'une autre manière.

11.4. Sous réserve des clauses 5, 8 et 11.1, SCANSOURCE décline, dans toute la mesure permise par la loi, toute responsabilité relative aux conditions, garanties et stipulations, expresses (autres que celles stipulées dans un contrat conclu avec le client) ou implicites, légales, coutumières ou d'autre nature, qui, en l'absence d'une telle exclusion, subsisterait ou pourrait subsister en faveur du client.

11.5. Le client accepte d'indemniser intégralement, de maintenir indemnisé et de défendre SCANSOURCE et ses employés de tous les coûts (y compris les frais de procédure), les dépenses, les responsabilités (y compris toute obligation fiscale), les blessures, les pertes directes ou indirectes (ce qui inclut, sans s'y limiter, les pertes pures et simples, les pertes de profits, les pertes d'exploitation, les pertes de fonds de commerce et autres pertes similaires), les dommages, les réclamations, les demandes, les frais de procédure ou frais légaux (sur la base d'une indemnisation totale) et les décisions de justice que SCANSOURCE et ses employés encourent ou qu'ils pourraient supporter à la suite d'une violation directe ou indirecte ou d'une négligence ou d'un défaut ou d'un retard d'exécution de la part du client ou de la part du représentant autorisé du client. Le client accepte également d'indemniser intégralement SCANSOURCE de toute responsabilité, coût, perte et dommage, de quelque nature que ce soit, subi ou encouru par SCANSOURCE, résultant de réclamations de tiers, concernant ou liés à des actes ou manquements commis par le client, ses employés ou ses représentants.

12. SPECIFICATIONS DES PRODUITS ET FOURNITURE DE SERVICES ACCESSOIRES

12.1. SCANSOURCE ne sera pas responsable des pertes ou dommages causés par, ou résultant de, toute modification des spécifications ou des données techniques relatives aux produits, pour quelque raison que ce soit. SCANSOURCE ne sera pas responsable des

pertes ou dommages résultant de la diminution ou de la cessation de l'approvisionnement des produits en lien avec une telle modification.

12.2. Sauf accord contraire, les Produits sont fournis conformément aux spécifications standards du fabricant qui peuvent être améliorées, remplacées ou modifiées.

12.3. SCANSOURCE se réserve le droit d'augmenter ses prix publics, ou de s'écarter des prix publics en cas de commandes de produits ne répondant pas aux spécifications standards, SCANSOURCE n'acceptera en aucun cas l'annulation de telles commandes ou le retour de produits résultant de telles commandes.

12.4. Les services accessoires seront fournis conformément à des standards de soin et de compétence raisonnable.

13. DROITS DE PROPRIETE SUR LES PRODUITS LOGICIELS

Le client reconnaît que tous les droits de propriété sur les logiciels tiers fournis en application des présentes, y compris, mais sans s'y limiter, tout titre ou droit de propriété, droits sur les brevets, droits d'auteur et secrets commerciaux, seront dévolus et resteront dévolus, à tout moment et à toute fin, au propriétaire du logiciel tiers. Il est de la seule responsabilité du client de se conformer aux conditions générales de toute licence attachée à un logiciel tiers fourni et livré par SCANSOURCE (y compris, si nécessaire, l'exécution et le retour d'une licence de logiciel tiers). Le non-respect par le client de ces obligations, pourra le conduire à se voir refuser l'octroi d'une licence logiciel ou à ce que cette licence soit révoquée par le propriétaire du logiciel, sans préjudice des autres recours prévus par la licence logiciel ou par la loi. Le client accepte en outre d'indemniser SCANSOURCE de tous les coûts, frais ou dépenses engagés par SCANSOURCE en conséquence d'une violation par le client de ces conditions générales. Aucun titre ou droit de propriété sur les produits logiciels ou les logiciels tiers sous licence n'est transféré au client, quelles que soient les circonstances. Si des logiciels open source sont fournis au client, SCANSOURCE n'est pas responsable des défauts relatifs à la propriété ou la qualité de l'information, du logiciel ou de la documentation s'y rattachant, en particulier SCANSOURCE ne sera pas tenue de garantir que les logiciels sont appropriés, précis, libres de tout droit de propriété ou droit d'auteur de tiers, complets et/ou utilisables. La disposition précédente n'est pas applicable en cas de défauts dissimulés délibérément, de non-conformité à une garantie de qualité, en cas de mort ou de blessure et en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Les logiciels open source peuvent être soumis aux conditions générales fournies par le propriétaire ou le concédant de licence du logiciel open source. Le client sera responsable du respect de ces conditions générales.

14. (RE-)EXPORTATION, DEEE, RESPECT DU DROIT DE LA CONCURRENCE

14.1. Indépendamment de toute information donnée par le client à SCANSOURCE concernant la destination finale d'un produit, le client n'exportera ou ne réexportera aucun produit sans avoir préalablement obtenu tous les accords ou autorisations écrits requis par les lois ou décrets applicables.

14.2. Le client s'engage à remplir son rôle de distributeur conformément à la Directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (la « Directive ») dans le cadre de la fourniture de produits et de services accessoires comme s'il était un « distributeur » au sens de la Directive. En application de cette disposition, le client devra s'assurer que tout déchet en lien avec la fourniture des produits ou de services accessoires puisse au moins lui être retourné gratuitement, sur une base individuelle, pour autant que l'équipement devant être éliminé soit d'un type équivalent et remplisse les mêmes fonctions que les produits. Le client sera également tenu d'enlever les produits et de les traiter conformément à la Directive, pour un coût raisonnable à convenir avec SCANSOURCE le cas échéant.

14.3. Le client accepte d'indemniser intégralement SCANSOURCE en cas de violation des articles 14.1 et/ou 14.2 et pour toute réclamation faite contre SCANSOURCE par toute personne en vertu de la Directive.

14.4. Les parties sont conscientes de l'importance du respect des règles

européennes et nationales en matière de droit de la concurrence applicables aux relations commerciales entre le client et SCANSOURCE. Le client doit prendre les mesures adéquates pour que sa direction et son personnel comprennent et respectent ces règles. Chaque partie est libre de décider de sa propre stratégie commerciale et, en particulier, de son prix et de ses marges.

15. CONFIDENTIALITÉ

15.1. Aux fins du présent article 15, le terme « **Informations Confidentielles** » désigne toutes les informations relatives aux prix, aux produits, activités, processus, projets ou intentions, savoirs faire, secrets commerciaux, clients et affaires commerciales de SCANSOURCE et des fournisseurs de SCANSOURCE et toutes les informations non-publiques qui ont été ou peuvent être divulguées au cours des discussions menant à la conclusion ou à l'exécution des présentes conditions générales ou de tout contrat. La présente disposition s'applique, que l'information soit écrite ou orale et qu'elle soit identifiée comme confidentielle ou non. Pour éviter toute ambiguïté, la performance de SCANSOURCE et de ses fournisseurs en application des présentes conditions générales de vente ou de tout contrat, la qualité des produits et toutes les données fournies par SCANSOURCE ou ses fournisseurs concernant les produits seront considérées comme des Informations Confidentielles pour l'application des présentes conditions générales de vente.

15.2. Le client accepte :

- i. de préserver la confidentialité des Informations Confidentielles et de les conserver en toute sécurité;
- ii. que les Informations confidentielles soient uniquement utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été fournies dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente;
- iii. de ne pas divulguer des Informations Confidentielles à des tiers, étant entendu que le client pourra diffuser les Informations Confidentielles à ses employés et sous-traitants, dans la mesure où cela est nécessaire pour que le client puisse exécuter ses obligations au titre des présentes conditions générales et sous réserve que ces employés et sous-traitants soient liés au client par des accords de confidentialité essentiellement similaires aux dispositions contenues dans les présentes conditions générales de vente.

15.3. Les obligations relatives à l'utilisation et à la divulgation des Informations Confidentielles énoncées au présent article 15 ne s'appliquent pas dans la mesure où :

- i. l'information concernée est, à la date de sa divulgation, légalement tombée dans le domaine public ou tombe dans le domaine public autrement que par une divulgation non autorisée par le client ou un tiers; ou
- ii. les parties conviennent par écrit que l'information concernée n'a plus besoin d'être tenue pour confidentielle;
- iii. la fourniture de l'information concernée, ce qui inclut l'existence des présentes conditions générales de vente, est exigée par la loi, la réglementation, une agence gouvernementale, une ordonnance d'un tribunal, une citation à comparaître ou est demandée le cadre d'une enquête. Si tel est le cas, le client devra faire des efforts raisonnables pour minimiser cette divulgation et obtenir l'assurance que le destinataire traitera de manière confidentielle les Informations Confidentielles et avisera immédiatement SCANSOURCE de cette divulgation.

15.4. En cas de violation ou de risque de violation du présent article 15, le client convient que le préjudice subi par SCANSOURCE ne sera pas indemnisable uniquement au moyen d'une compensation financière et, par conséquent, que SCANSOURCE aura droit, sans préjudice de tout autre recours légal ou en équité, de demander le prononcé d'une injonction (« *injunction* ») contre une telle violation ou risque de violation.

16. CONTRAT

16.1. Les titres utilisés dans les présentes conditions générales ont pour seul objet de faciliter les références et ne doivent pas affecter l'interprétation de ces conditions générales.

16.2. Aucune abstention, aucun retard ou aucune complaisance de la part de l'une ou l'autre des parties dans l'exercice de ses droits ne doit porter atteinte ou restreindre les droits de cette partie et aucune renonciation à ces droits ou violation d'une clause contractuelle ne doit être considérée comme une renonciation à un autre droit ou comme une renonciation à exercer ce droit en cas de violation ultérieure.

16.3. Le client accepte de ne pas céder l'un quelconque de ses droits contractuels sans l'accord écrit préalable de SCANSOURCE.

16.4. Si l'une des dispositions des présentes conditions générales n'est pas valide telle qu'elle est rédigée, elle n'affectera pas la validité du reste des dispositions de ces conditions générales de vente. Si cette disposition était valide sous réserve d'un amendement, elle sera traitée comme si elle avait été amendée.

16.5. Aucune partie ne sera responsable envers l'autre en cas de retard ou inexécution de ses obligations en vertu des présentes (autre qu'un paiement d'argent) lorsqu'un tel retard ou inexécution résulte d'un cas de force majeure incluant, sans s'y limiter, tout événement imprévisible, incendie, inondation, explosion, accident, pénurie, conflit industriel, restriction militaire ou gouvernementale ou toute cause indépendante de la volonté de cette partie.

16.6. Tout document ou communication de l'une ou l'autre des parties devant être signifié en vertu de ces conditions peut être signifié en le déposant ou en le faisant délivrer (par courrier prioritaire ou par fax) au siège social ou à l'établissement principal de l'autre partie. Si le document ou la communication est envoyé par la poste, il sera réputé avoir été reçu deux (2) jours ouvrés après la date de cachet. Tous les avis de réception doivent être signés.

17. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la Loi française. Tout litige relatif à nos ventes, même en cas de recours en garantie ou de pluralités de défendeurs, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles (78). Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de la société SCANSOURCE ci-dessus reproduites.

18. PRODUITS AVAYA

Les ventes de produits Avaya sont soumises à des conditions générales supplémentaires disponibles sur <http://support.avaya.com/LicenseInfo> (les « Conditions Générales d'Avaya »). En cas de conflit entre les présentes conditions générales de vente et les Conditions Générales d'Avaya, l'obligation la plus stricte envers le client prévaudra.

19. COMMUNICATION SUR LA FOURNITURE DE SERVICES

Les ventes de tout ou partie des services sont soumises à des conditions générales supplémentaires dans les conditions suivantes :

A. Aux fins du présent article 19 « Service » désigne toute réparation, maintenance, installation, mise en œuvre et/ou tout autre Service que le client achète et revend à un utilisateur final, à l'exclusion des services accessoires fournis par SCANSOURCE. « Services » désigne le terme Service mentionné au pluriel. Ces Services sont décrits plus en détail dans la documentation de description de service pertinente.

B. L'achat de tout ou partie des Services par le client est soumis à des conditions générales supplémentaires fournies par SCANSOURCE ou un tiers fournisseur de Services, selon le cas. En cas de conflit entre les présentes conditions générales de vente et les conditions générales de tiers, les présentes conditions générales de vente prévaudront. Tout service fourni par SCANSOURCE est soumis aux conditions générales de service disponibles sur www.scansource.eu/legal-terms.

[Version 190128]